

ETRE INFORME



La CFDT continue jours après jours à travailler pour améliorer et faire respecter vos droits et conditions de travail

Cela peut paraître long, cependant nous espérons que vous lirez jusqu'à la dernière ligne ce bulletin d'information concernant le travail effectué par votre équipe CFDT
Pour vous et avec vous !!

➤ **Le 1 er juillet 2016 des agents en CDD pourront obtenir un CDI**

Les Critères pour y accéder : avoir 2 ans ancienneté en CDD en continu, l'avis du cadre (rapports, appréciations)..... Nous réclamons des **appréciations objectives**.

Pour 2017 nous avons obtenu un accord de principe pour de **nouvelles** stagiairisations le nombre d'agents concernés n est pas encore déterminé nous vous en reparlerons prochainement.

➤ **Prime de présentisme** : un petit plus pour les agents titulaires **et maintenant les contractuels qui grâce à l accord signé par la CFDT vont en bénéficier... (315 euros)**

La CFDT reste cependant très en colère quant à la décision prise par le directeur de ramener la prise en compte sur l'année civile pénalisant les agents qui ont des arrêts sur les deux périodes

➤ **Prime d'intéressement** : La CFDT demande que les chefs et cadres de pôle réunissent leurs équipes afin d'expliquer les objectifs à atteindre et les modalités de distribution de cette prime, et cela dans un souci de transparence, d'équité et **surtout de respect envers les agents ayant activement et dans des périodes difficiles contribué largement à atteindre ces Objectifs.**

Afin de lever toutes ambiguïtés comme cela a été le cas l'an dernier...

➤ **Manque d'anticipation** : On ne trouve pas d'IDE sur le marché de l'emploi au mois de juin et heureusement, notre établissement a pu faire appel à nos jeunes retraités.

Ne faudrait-il pas créer de meilleures conditions d'intégration : CDI et stagiairisations plus rapide afin de ne plus voir partir nos jeunes recrues.

Nous réclamons aussi le retour d'une équipe de compensation et de suppléance (ex ECS)

- **CAPL** : Plus de règles clairement définies, c'est tourner manège et chacun pour sa pomme...

La Cfdt impartiale s'insurge contre cela... et s'engage à faire établir des règles qui seront les mêmes pour tous !!!

- **EHPAD** : A l'initiative de la Cfdt la direction a rencontré les agents de nuit en sous effectif et au bout du rouleau. Les agents ont été entendus... Seront-ils écoutés ?

Les chiffres annoncent une baisse de l'absentéisme ... à ce jour 27 absents !! Les agents restent en souffrance

- **Contrat Avenir** : Suite à nos interventions, certains contrats avenir se voient proposer une préparation pour pouvoir passer le concours d'entrée à l'école AS... Pas vraiment satisfaisant mais peut être enfin une perspective d'avenir pour eux s'ils trouvent un financement... nous continuons à travailler à la recherche de solutions pour ces agents qui ont rendu service à l'hôpital avec dévouement.

- **7h30 le weekend pour les agents de jours** : la CFDT a demandé le retour en 7h30 au lieu de 8 h à la condition de ne pas prendre les 30 mn de pause bien sur.. **Ce n'est pas un cadeau....** Le self étant fermé le weekend (Passage au CTE en septembre...)

- **Concernant les temps de formation à la journée** : les formations internes seront sur une base de 7.30 ainsi les agents ne devront plus rendre 30mn par journée de formation

- **Heures supplémentaires** : les heures supplémentaires 2016 doivent être récupérées avant la fin du cycle de travail. **elles peuvent être récupérées en journée ou en heures quand l'activité le permet** (aucune mensualité de remplacement pour les heures sup) Il nous est demandé de privilégier les heures 2016. Idem pour les heures 2015 (**qui ne sont donc pas gelées !!!!!** .)

- **En respect les textes Nous avons fait rectifier la période estivale dans le protocole.**
Pour rappel celle-ci est du 21 juin au 21 Septembre..

N'hésitez pas à consulter notre blog et notre facebook pour toutes informations et laissez nous vos commentaires, afin de le faire évoluer.

CFDT CH-CALAIS 1601 Boulevard des Justes 62100 Calais

MAIL : syndicat.cfdt@ch-calais.fr

TEL : 23315/24052/ 06/88/38/50/52

<http://cfdtchcalais.over-blog.com/>

Facebook : [Cfdt centre hospitalier de Calais](#)

Toute l'équipe de la CFDT vous souhaite de bonnes vacances et un bel été ! Que cette période vous permette de souffler et décompresser, après une année ou de nombreux efforts ont été fournis !



JUN 28, 2016

